



ADULLACT

*Association des Développeurs et des Utilisateurs de **Logiciels Libres**
pour les **Administrations** et les **Collectivités** Territoriales*

Assemblée Générale Ordinaire

ADULLACT

Compte rendu de séance du 17 juin 2021

En Visio-Conférence

soit

Un document de 24 pages

incluant le compte-rendu (jusqu'à la page 14)

et

ses annexes (pages 15 à 24)

diffusion :

aux représentants des collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'État, des établissements publics de santé et assimilés, des associations, des établissements d'enseignement, et des entreprises, ainsi qu'aux personnes physiques adhérentes de l'association

ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport moral**
- 2. Rapport d'activité**
- 3. Rapport financier**
- 4. Présentation des comptes analytiques 2020**
- 5. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes**
- 6. Approbation des comptes par l'Assemblée Générale**
- 7. Résolution sur l'affectation du résultat**
- 8. Présentation du budget prévisionnel 2021**
- 9. Renouvellement du Conseil d'Administration**
- 10. Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes**
- 11. Questions / informations diverses**

ANNEXES

- | | |
|-----------------------|--|
| Annexe 1 : | Liste des correspondants présents |
| Annexe 1 bis : | Liste des membres représentés |
| Annexe 1 ter : | Liste des correspondants invités |
| Annexe 2: | Graphique de présentation des adhérents par type de collectivités |
| Annexe 3 : | Etat des lieux des adhésions/résiliations |
| Annexe 4 : | Compte de résultat 2020 |
| Annexe 5 : | Bilan 2020 |
| Annexe 6 : | Budget prévisionnel 2021 |

PRÉAMBULE

14h04 – Le décompte des membres ayant émargé et des pouvoirs ayant été transmis préalablement à la séance permet de constater que **75 membres sont présents (5 ayant double voix, à titre individuel et au nom d'une collectivité) et 46 sont représentés, soit au total 126 voix: le quorum étant situé à 93 voix, soit un quart des 370 membres à jour de cotisation, les conditions sont réunies pour que l'Assemblée Générale délibère valablement.**

Pour animer cette séance, **M. François ELIE** est accompagné de **M. Pascal KUCZYNSKI**, Délégué Général de l'ADULLACT.

Mme Laetitia BOYER est nommée secrétaire de séance.

Mme Clémence ROBIN, huissier de justice du cabinet SCP BRAGER Et Associés, est présente et établira un constat garantissant la validité des votes.

M. Pascal KUCZYNSKI, Délégué Général de l'ADULLACT, prononce un mot de bienvenue à l'attention des membres présents et les remercie chaleureusement pour leur participation. Il énonce l'ordre du jour aux adhérents présents et donne la parole à **M. François ELIE**, Président de l'ADULLACT.

Conformément au Décret n°2021-255 du 09 mars 2021 prorogeant la durée d'application de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales et entités dépourvues de personnalité morale de droit privé en raison de l'épidémie de covid-19, cette Assemblée Générale se tient en visio-conférence.

Cette Assemblée Générale est enregistrée et restera disponible 4 mois sur le site web Adullact.

RAPPORT MORAL :

14h07 – **M. François ELIE** débute son rapport moral en rendant hommage à **M. Laurent SEGUIN**, administrateur de l'Adullact, qui nous a quitté cette année. Il rappelle son engagement auprès de l'AFUL dont il avait été président. Une minute de silence est observée.

M. François ELIE poursuit en faisant un état des lieux et indique que la résilience est le maître mot de cette année 2020. Les mouvements au sein des collectivités dus aux élections étaient à redouter mais il n'y a eu que très peu d'impact en réalité.

De plus, l'équipe de l'Adullact s'est rapidement mise au « tout télétravail » dès le début des restrictions sanitaires. **M. François ELIE** félicite cette équipe de passionnés.

Il précise aussi que la structure financière de l'association est solide et permet de regarder l'avenir avec confiance.

M. François ELIE souligne que l'AMUE (Agence de Mutualisation des Universités et des Etablissements) a rejoint l'Adullact. Il se réjouit de pouvoir accompagner une structure aussi importante de mutualisation au sein du monde universitaire.

M. François ELIE poursuit en précisant que suite au rapport BOTHOREL, pour lequel l'Adullact

avait été auditée, une cellule Logiciel Libre a été accueillie au sein de la DINUM. Cette cellule pourra produire des documents d'accompagnement (vademeccum) estampillés par l'État, ce qui sera un atout sérieux pour convaincre au sein des collectivités.

M. François ELIE porte à la connaissance des adhérents que dans le cadre du plan de relance, de nouvelles méthodes apparaissent au sein de la sphère publique de l'informatique. En effet, plutôt que des appels à projet financés au coup par coup et séparément, l'Etat privilégie une approche basée sur des appels à projet fléchés sur du partage en code ouvert.

Malgré ces aspects positifs, il poursuit son rapport moral en indiquant que la situation suscite quelques inquiétudes.

Notamment, **M. François ELIE** déplore une situation paradoxale. La question de la souveraineté (via les outils du Cloud) interroge, mais il regrette qu'il ne soit jamais question du poste utilisateur lorsque l'on aborde ce thème.

D'autre part, beaucoup de collectivités, d'entreprises sont les cibles de « Ransomware » (attaques avec demande de rançon). Parmi les discours sur la sécurité, un angle mort subsiste: celui de la vulnérabilité. Peut-être va-t-il falloir se poser la question des OS qui tournent sur les machines des utilisateurs et les systèmes « standards » comme le serveur de courrier Exchange.

M. François ELIE interroge sur la possibilité de bâtir une ISO paramétrable d'un poste agent générique (sous clip-os, mx-linux ou autre). La question est posée.

Par ailleurs, **M. François ELIE** alerte les membres présents sur le fait que le 18 juin, une conférence se prépare sur le thème « Protection des technologies numériques : briser le tabou du brevet logiciel ». Il rappelle que les risques sont réels et s'inquiète de la possibilité d'un retour de cette question sans trouver les politiques qui en comprennent les enjeux.

Pour terminer, **M. François ELIE** évoque les 20 ans de l'Adullact l'année prochaine. Cela pourra être l'occasion d'un congrès un peu festif. Quelques souvenirs pourraient être compilés dans un recueil, comme a pu le faire l'INRIA.

M. François ELIE soumet son rapport moral à l'approbation de l'Assemblée Générale.

14h20 - vote: approuvé à l'unanimité

(L'abstention apparaissant lors de l'AG provient d'un non-membre et ne doit donc pas être prise en compte)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

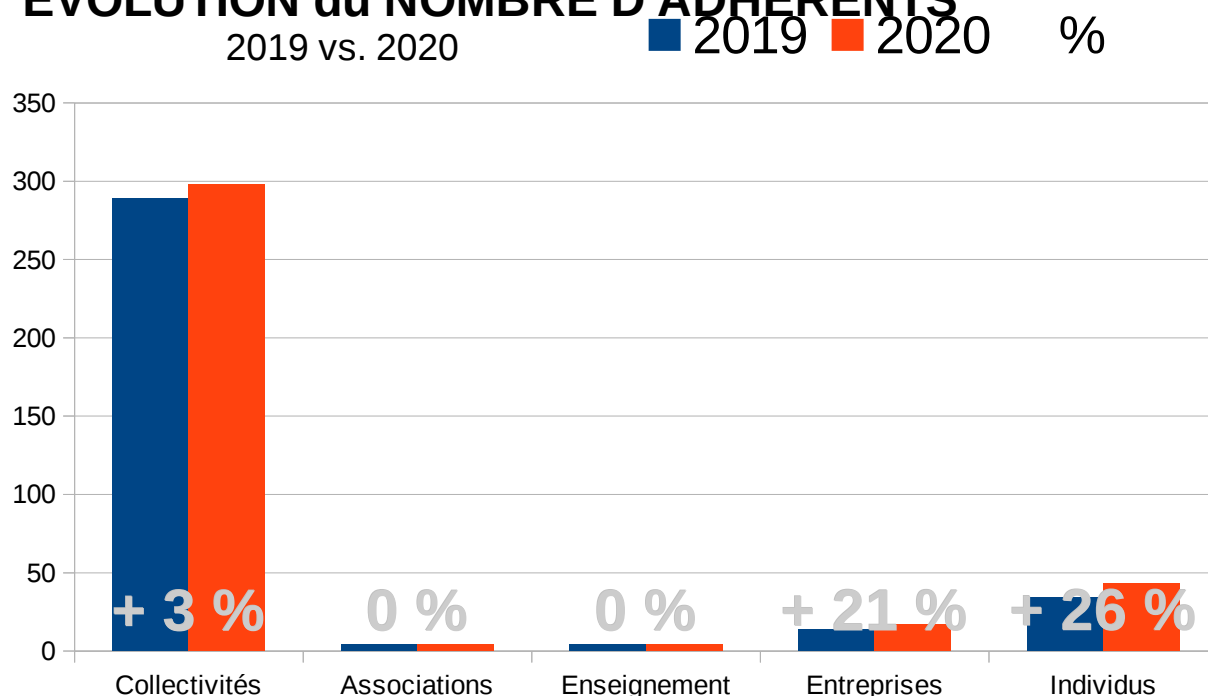
14h21 - M. François ELIE donne ensuite la parole à **M. Pascal KUCZYNSKI**, pour la présentation du rapport d'activité.

M. Pascal KUCZYNSKI souhaite tout d'abord présenter l'équipe de l'ADULLACT et précise qu'une évolution est prévue en 2021 avec deux recrutements envisagés (chef de projet et assistant marketing).

ÉTAT DES ADHÉSIONS

ÉVOLUTION du NOMBRE D'ADHÉRENTS

2019 vs. 2020



14h27 - M. Pascal KUCZYNSKI commente la progression des adhésions.

Il constate que malgré cette année électorale qui a incité à la prudence, il n'y a pas eu de gros changements.

M. Pascal KUCZYNSKI constate que les adhésions et résiliations sont inférieures à 2019 sur le nombre mais pas financièrement.

M. Pascal KUCZYNSKI présente une répartition par collège et indique que le constat pouvant être fait est que les gros établissements payent pour les petites collectivités. Les EPCI qui représentent 13% des adhérents financent 25% des cotisations alors que les villes (38%) représentent 26% des cotisations .

De plus, il confirme que la mutualisation est opérante suite à la création, il y a quelques années, d'une nouvelle entrée qui permet aux EPCI d'adhérer de façon mutualisée.

M. Pascal KUCZYNSKI affiche à l'Assemblée Générale des diagrammes indiquant la répartition des adhérents selon le type de collectivités territoriales¹.

M. Pascal KUCZYNSKI affiche le taux de mutualisation des EPCI ce qui permet de constater que les conventions disparaissent peu à peu au profit des EPCI qui utilisent le tarif mutualisant.

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en détaillant aux participants la balance des nouvelles adhésions/résiliations.

En 2020, l'ADULLACT a donc enregistré 31 nouvelles adhésions, contre 48 en 2019, selon la

¹ Voir annexe 2

répartition suivante:

- 2 administrations
- 6 communes
- 2 EPCI
- 1 CDG
- 3 établissements publics
- 3 entreprises
- 14 personnes physiques

Ainsi, **M. Pascal KUCZYNSKI** indique que ces nouvelles adhésions représentent un volume de nouvelles cotisations de 41 560,00 €.

- AMUE
- CCAS de Bellegarde
- CCAS de Savigny sur Orge
- CDG Lozère
- CA CIREST
- DINUM
- Le Mans Métropole
- Mairie de Colondannes
- Mairie de Falaise
- Mairie de Leucate
- Mairie de Moustier-Ventadour
- Mairie de Vitrolles
- SIVU Cuisine Centrale
- ICM Services
- Maarch
- Saphir
- + 14 individus

En 2020, l'ADULLACT a enregistré 9 résiliations ou transferts :

- Administration :
 - ◆ Agence Française pour la Biodiversité
- Villes :
 - ◆ Cergy (95)
 - ◆ Saint-André (97)
 - ◆ Saint Arnoult en Yvelines (78)
- 5 Individus

Un rapide regard sur le premier semestre 2021 permet de constater que l'association enregistre déjà 21 adhésions ainsi que 14 résiliations.

LES PROJETS EN COURS

LA FORGE ADULLACT

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en portant à la connaissance des adhérents que les nouveaux projets sont au nombre de 112 en un an.

LE COMPTOIR DU LIBRE

M. Pascal KUCZYNSKI présente l'activité du Comptoir du Libre et indique que plus de 29 000 utilisateurs se sont connectés cette année, ce qui est une très belle progression en terme de consultation. La plupart des utilisateurs restent plusieurs minutes et on peut en conclure qu'un vrai travail s'effectue sur le Comptoir.

LE LABEL TERRITOIRE NUMÉRIQUE LIBRE

M. Pascal KUCZYNSKI se félicite de la progression des nouvelles participations à ce label et indique qu'à partir de 2021, des palmes pourront être décernées aux collectivités qui excellent dans un domaine en particulier. Il convie toutes les collectivités à participer à ce label.

S2LOW

M. Pascal KUCZYNSKI rappelle que sa première date de lancement remonte à 2006. Il précise que près de 50% des plateformes HELIOS sur le marché sont issues de la souche S2LOW.

WEBMARCHE

M. Pascal KUCZYNSKI présente un graphique des marchés publics reprenant le nombre de consultations et de réponses pour l'année 2020 et constate que la plateforme a été beaucoup moins utilisée en 2020.

I-DELIBRE

M. Pascal KUCZYNSKI souligne que depuis les dernières élections municipales, une accélération des besoins d'utiliser la dématérialisation pour les comptes rendus de conseils municipaux a été ressentie.

ASQATASUN

M. Pascal KUCZYNSKI rappelle qu'un partenariat avec la DINUM est en place depuis janvier 2020. L'objectif est de créer un observatoire de l'accessibilité. Pour rappel, il y a quelques années, la DINSIC avait lancée un projet de « photographie nationale » (+ de 30 000 sites audités) afin de pouvoir effectuer une comparaison avec d'autres pays européens sur l'état des lieux de l'accessibilité. Il s'agirait aujourd'hui de faire la même chose de manière régulière grâce à Asqatasun.

STOCKAGE SEDA

M. Pascal KUCZYNSKI indique qu'API nous accompagne pour ce service.

DIRECTMAIRIE

M. Pascal KUCZYNSKI constate que ce service suscite un certain engouement de la part de nombreuses collectivités. Des implémentations vont être réalisées. L'idée est de transformer l'URL en application pour faciliter le lancement auprès des citoyens.

DÉMARCHES SIMPLIFIÉES

M. Pascal KUCZYNSKI indique que depuis 4 ans, l'Adullact travaille sur ce service avec la DINUM afin de faire évoluer cet outil pour les collectivités. L'objectif est, qu'à terme, d'autres structures mutualisantes puissent avoir leur propre Démarches Simplifiées.

NEXTCLOUD

M. Pascal KUCZYNSKI présente ce projet en expliquant que c'est une nouveauté à l'Adullact. Il souligne que cet hébergement est souverain.

TCHAP

M. Pascal KUCZYNSKI indique que ce projet a été imaginé avec la DINUM. Il s'agit d'une messagerie instantanée sécurisée à partir du logiciel libre Element, dédiée aux collectivités. L'objectif à terme est de faire en sorte que ce service soit repris sur des territoires mutualisants en permettant à chaque instance de travailler ensemble.

COMMUNICATION ET ANIMATIONS

M. Pascal KUCZYNSKI déplore le fait qu'aucune animation n'ait pu avoir lieu en 2020 du fait de la situation sanitaire. La plupart des salons et manifestations en lien avec le logiciel libre ont été annulés ou déplacés en 2021.

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en précisant que, malgré cela, beaucoup de réunions avec les services de l'État ont eu lieu (+ de 40 en 2020).

Il commente le nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux, qui est important. De plus, 16 articles de presse ont été publiés sur l'Adullact.

ADULLACT.ORG : CARTE DES ADHÉRENTS

M. Pascal KUCZYNSKI porte à la connaissance des adhérents qu'une carte interactive a été créée sur laquelle chacune des épingles correspond à un adhérent (hors individus) en indiquant le lieu, le nom, le type et l'année de la première adhésion. Un filtre existe pour le type d'adhérents.

Suite à une question, **M. François ELIE** précise qu'il manque les adhérents provenant des mutualisations mais cet ajout rendrait la carte illisible.

RAPPORT FINANCIER

15h08 - M. Pascal KUCZYNSKI invite **M. Vincent LAMBERT**, Expert-Comptable à Montpellier, à présenter le rapport financier.

M. Vincent LAMBERT confirme un total de produits de fonctionnement d'un montant de

791 000 €, un résultat excédentaire de 85 605 €. La trésorerie finale au 31/12/2020 s'élève à 783 000 €.

Concernant les ressources associatives, les cotisations adhérents représentent 780 000€, avec une progression de 3,3% par rapport à 2019. Les autres ressources d'exploitation (participation technique Libriciel Scop selon convention, remboursement formations, autres produits divers) représentent 10 695 €.

M. Vincent LAMBERT poursuit en indiquant que les charges de fonctionnement s'élèvent à 232 000 €, avec une importante diminution des frais de déplacement et de participation aux salons et événements dûe à la crise sanitaire.

D'autre part, il constate une baisse significative des honoraires dûe au travail finalisé concernant le RGPD.

Le montant des prestations extérieures s'élèvent à 140 000€ (support maintenance, plateforme marchés publics, développement services associatifs, hébergement).

M. Vincent LAMBERT poursuit en présentant les charges de fonctionnement (hors prestations extérieures) qui ont largement diminué pour un montant de 91 880 €.

M. Vincent LAMBERT indique que les charges de personnel représentent 456 000 €, avec un intéressement important pour l'année 2020.

M. Vincent LAMBERT détaille ensuite le bilan de l'association. Les fonds associatifs représentent 685 000€ qui correspondent aux excédents de l'association depuis sa création.

M. Vincent LAMBERT conclut son intervention en invitant les participants à lui poser des questions s'il y a lieu.

M. Pascal KUCZYNSKI invite **Mme Florence GABRIEL**, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises, à venir présenter les conclusions de son audit sur les comptes 2020 de l'ADULLACT réalisé au 1^{er} trimestre 2021.

Mme Florence GABRIEL débute son analyse en rappelant la mission du Commissaire aux Comptes. Elle précise que deux rapports sont établis dans le cadre de cette mission, la certification de la comptabilité annuelle et le rapport spécial sur les conventions réglementées.

Elle précise que le modèle de l'ADULLACT est un modèle tout à fait stable, d'une grande indépendance financière. Il avait été impacté en 2018 et 2019, par une subvention FEDER.

Les réserves de l'ADULLACT couvrent environ 10 mois de fonctionnement. L'excédent de cette année vient rajouter un mois de marge de manœuvre.

Pour l'année 2020, **Mme Florence GABRIEL** certifie sans réserve et sans observation que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donne une image fidèle des résultats des opérations de l'exercice, ainsi que de la situation financière et du patrimoine.

Dans le cadre de son rapport spécial sur les conventions réglementées, **Mme Florence GABRIEL** rappelle que ce rapport a pour objectif de préciser les relations conventionnées existantes entre l'association ADULLACT et ses administrateurs, de manière directe ou interposée.

À ce titre, aucune convention nouvelle ou modifiée n'a été identifiée.

Mme Florence GABRIEL rappelle que le mandat de Commissariat aux Comptes de 6 ans est arrivé à échéance et que suite à l'approbation des comptes, elle quittera l'Assemblée Générale pour que les membres puissent délibérer sur un nouveau mandat.

M. François ELIE remercie **Mme Florence GABRIEL** pour sa présentation.

M. Pascal KUCZYNSKI invite à une comparaison entre le budget prévisionnel 2020 et les dépenses effectivement réalisées. On peut noter une économie conséquente des frais de déplacement, ainsi que sur des frais de sous-traitance et hébergement. Des recrutements budgétés n'ont pas eu lieu en 2020.

Concernant les recettes, une augmentation des cotisations de 21 315€ par rapport aux prévisions est à noter. Le budget prévisionnel prévoyait 2 % d'augmentation par rapport à 2019, alors qu'elle a été de 5 %.

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en présentant les comptes analytiques pour l'année 2020. Il constate que la gestion interne a augmenté (35% vs 32% en 2019).

M. François ELIE soumet son rapport financier à l'approbation de l'Assemblée Générale.

15h37 - vote : approuvé à l'unanimité

RÉSOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

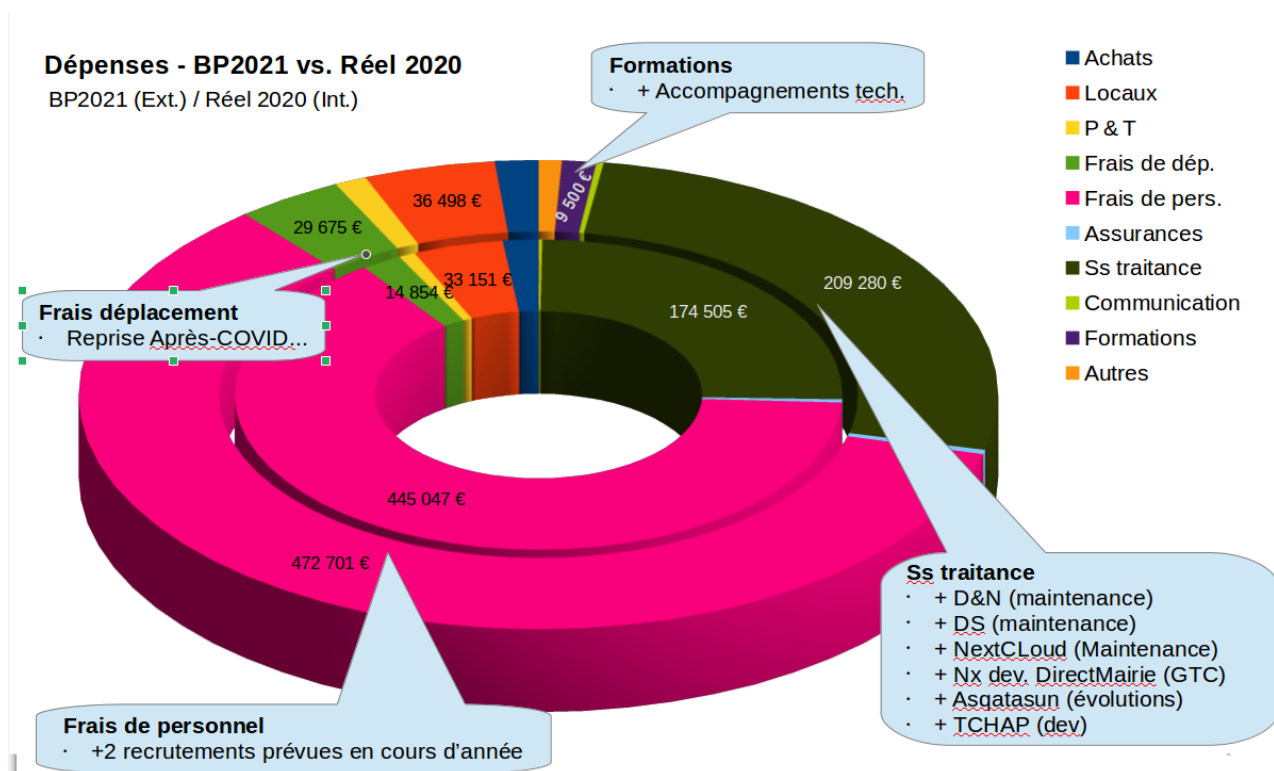
15h38 - Sur les recommandations de **Mme Florence GABRIEL**, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises, et pour mise en conformité, il a été décidé de procéder annuellement à un vote sur l'affectation du résultat net de l'exercice écoulé.

M. François ELIE propose donc à l'Assemblée Générale d'approuver l'affectation en «report à nouveau» du résultat net 2020 soit 85 605 €.

15h39 - vote : approuvée à l'unanimité

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

15h40 - **M. Pascal KUCZYNSKI** commente brièvement le budget prévisionnel 2021 établi par les membres du Conseil d'Administration de l'ADULLACT.



M. Pascal KUCZYNSKI rappelle que ce budget prévisionnel a été validé par le Conseil d'Administration en mai 2021.

Concernant les cotisations, une augmentation de 0,5 % des cotisations a été envisagée.

15h45- vote : approuvée à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

15h47 – M. Pascal KUCZYNSKI invite **M. François ELIE** à prendre la parole.

M. François ELIE rappelle que l'Adullact a un devoir de transparence par rapport à ses membres. Il indique que, pour ce faire, un Commissaire aux Comptes examine, de manière indépendante, les comptes de l'association. Jusqu'ici, **Mme Florence GABRIEL**, du Cabinet KPMG, a accompagné l'ADULLACT dans cette démarche.

Une mise en concurrence a été réalisée et trois propositions nous sont parvenues :

- AXIOME : 3 000€ HT/an
- CAZES GODDYN : 3 000€ HT/an
- KPMG : 5 800€ HT/an

M. François ELIE poursuit en commentant ces tarifs.

M. François ELIE rappelle que l'objectif sur ce poste n'est pas de gagner de l'argent mais d'être bien accompagné. Il poursuit en indiquant que KPMG connaît très bien l' ADULLACT et son activité et que ce cabinet d'expertises est très bien identifié par les adhérents de l'ADULLACT .

M. Pascal KUCZYNSKI évoque une modification de la législation qui a relevé le plafond du chiffre d'affaires rendant obligatoire le recours à un Commissaire aux Comptes, d'où une baisse d'activité dans la plupart des cabinets, d'où une différence financière conséquente des propositions.

15h53- vote: Axiome (11 %) Cazes Goddyn (0 %) KPMG (88 %) + 4 abstentions

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

15h54 – M. François ELIE indique que le mandat de 2 ans des membres du Conseil d'Administration, exceptionnellement porté à 3 ans pour raison sanitaire (pas de vote en 2020) est arrivé à son terme et qu'il convient de procéder à un renouvellement par les membres de chaque collège.

La composition statutaire du Conseil d'Administration est au maximum la suivante:

- 15 représentants des collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'État, des établissements publics de santé et assimilés
- 3 représentants des membres associés «associations»
- 2 représentants des membres associés «enseignement»
- 2 représentants des membres associés «entreprises»
- 2 représentants des membres associés «individus»
- 1 représentant des salariés

M. Pascal KUCZYNSKI énonce les candidatures déclarées:

Collège «**Collectivités territoriales et assimilées**»

- Centre de Gestion du Nord – **M. Sylvain DEFROMONT**
- Communauté d'Agglomération Grand Angoulême – **M. François ELIE**
- Communauté d'Agglomération d'Alès – **M. Ghislain PONGI**
- Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo – **Mme Christelle GRENIER**
- Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine – **M. Jean-Paul CHIRON**
- Commune de Clichy-sous-Bois – **M. Laurent DILAIN**
- Commune de Mions – **M. Sébastien SAUNIER**
- Commune de Pertuis – **M. Hervé GROS**
- Commune de Savigny-sur-Orge – **M. Armand STEIGER**
- Commune de Saint Martin d'Uriage – **Mme Claudine CHASSAGNE**
- GIP TerNum Bourgogne Franche-Comté – **M. Gilles DELAMARCHE**
- GIP Maximilien – **M. Daniel COISSARD**
- GIP RECIA – **M. Christophe DUBREUIL**
- SITIV – **M. Stéphane VANGHELUWE**

M. Pascal KUCZYNSKI constate que **M. Olivier MORIN** de la Ville de Bergerac se porte candidat

dans l'Assemblée et informe donc les membres du collège des «collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'État, des établissements publics de santé et assimilés» que 15 sièges sur un maximum de 15 sont brigüés par les adhérents nommés ci-dessus.

Collège «**associations**»

- AFUL – **Mme Véronique FRITIERE**
- La Mouette – **M. Philippe HEMMEL**
- PLOSS RA – **Mme Marie-Jo KOPP CASTINEL**

M. Pascal KUCZYNSKI constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'Assemblée et informe donc les membres du collège des «associations» que 3 sièges sur un maximum de 3 sont brigüés par les adhérents nommés ci-dessus.

Collège «**enseignement**»

- Fédération de l'Aisne de la ligue de l'Enseignement- **M. Pierre JARRET**

M. François ELIE propose à **M. David RONGEAT** de L'AMUE de se porter candidat au Conseil d'Administration. **M. David RONGEAT** accepte sous réserve que cela puisse être validé par sa direction.

M. Pascal KUCZYNSKI constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'Assemblée et informe donc les membres du collège de l'«enseignement» que deux sièges sur un maximum de 2 sont brigüés par les adhérents nommés ci-dessus.

Collège «**entreprises**»

- ATREAL – **M. Thierry BENITA**

M. Pascal KUCZYNSKI constate qu'il n'y a pas d'autres candidats dans l'Assemblée et informe donc les membres du collège des «entreprises» que 1 siège sur un maximum de 2 est brigüé par l'adhérent nommé ci-dessus.

Collège «**individus**»

- **M. Patrick SYLVESTRE**

M. Pascal KUCZYNSKI constate qu'il y a un autre candidat: **M. Guillaume DELAPLANCHE** dans l'Assemblée et informe donc les membres du collège des «individus» que 2 sièges sur un maximum de 2 sont brigüés par les adhérents nommés ci-dessus.

Représentant des salariés

- **M. Matthieu FAURE**, élu par les salariés pour tenir ce rôle.

M. Pascal KUCZYNSKI informe donc les membres qu'un siège sur un maximum de 1 est brigüé par le salarié nommé ci-dessus.

M. François ELIE demande à l'Assemblée si celle-ci ne voit pas d'opposition à effectuer un vote global au regard des candidatures déclarées inférieures ou égales par rapport au nombre de sièges maximum prévus dans les statuts.

Aucun membre de l'Assemblée ne s'y opposant, **M. François ELIE** propose à tous les membres présents de procéder à l'élection de leurs représentants au Conseil d'Administration.

16h06 - vote: élus à la majorité (5 abstentions)

POINTS DIVERS

20EME ANNIVERSAIRE DE L'ADULLACT

16h08 – M. François ELIE propose une édition particulière du Congrès pour ce 20^e anniversaire et interroge l'Assemblée Générale sur le fait de consacrer plus d'énergie et de moyens pour célébrer cet événement. **M. François ELIE** suggère d'organiser un congrès plus «festif», assorti d'une publication.

Il propose un sondage auprès des participants sur ce point. Le résultat du sondage fait état de 100% de participants *pour*.

POSTE DE TRAVAIL DE L'AGENT 100% LIBRE

M. François ELIE reprend l'idée de proposer un poste de travail de l'agent 100% libre. Il redoute le fait que le poste, malgré ces efforts, reste sous MS-Windows.

M. François ELIE propose un sondage pour répondre à la question suivante: «Le moment est-il venu de trouver des partenaires pour travailler sur ce thème?»

Il précise que les partenaires peuvent être institutionnels.

Le résultat du sondage fait état de 75% *pour* et 25% *contre*.

M. François ELIE fait suite à la question de **M. Olivier MORIN** qui interroge sur la possibilité d'une contribution au projet LibreOffice, et fait remarquer que le meilleur moyen de contribuer est certainement de d'acheter du service auprès d'entreprises qui participent au code (Ex : Arawa). Ce qui revient à apporter une aide indirecte.

COMPTOIR DU LIBRE

M. François ELIE invite chaque participant à contribuer sur le Comptoir du Libre.

17h04 – Le Président remercie l'Assemblée pour sa participation, avant de clore l'Assemblée Générale.

François ELIE
Président de l'ADULLACT

Laetitia BOYER
Secrétaire de séance

ANNEXE 1 : Liste des correspondants membres présents

- 1 François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 2 Marie-France MICHEL, Centre de Gestion de l'Isère
- 3 Christelle GRENIER, CA Valence Romans Agglo
- 4 Samuel BONNEAUD, Clermont Auvergne Métropole
- 5 Stéphane LEDRU, Le Mans Métropole
- 6 Serge LEFEBVRE, Conseil Départemental de la Gironde
- 7 Djelali HEDJERASSI, Strasbourg Eurométropole
- 8 Romain OLLIVIER-HENRY, Conseil Départemental des Côtes d'Armor
- 9 Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- 10 Alain MERCIER, Communauté d'Agglomération du Grand Besançon
- 11 Didier GALLAND, Communauté d'Agglomération du Puy en Velay
- 12 Patrick GOVINDIN, CCAS de Saint Louis
- 13 Armand STEIGER, Ville de Savigny sur Orge
- 14 Stéphanie CAUSSE, Centre de Gestion de la Haute-Garonne
- 15 Richard MORO, COGITIS
- 16 Véronique FRITIERE, AFUL
- 17 Véronique FRITIERE, LINUX AZUR
- 18 Swann RECHOU, Ville de Canéjan
- 19 Emmanuel VIVE, ADICO
- 20 Cédric MACAUD, e-Collectivités Vendée
- 21 Christophe DUBREUIL, GIP Recia
- 22 Daniel COISSARD, GIP Maximilien
- 23 Jean-François LEBLAY, Ville de Saint-Pierre-du-Mont
- 24 Jean-François MARTEL, Ville d'Albi
- 25 Stéphane VAGHELUWE, SITIV
- 26 Philippe EYRAUD, Ville de Mont de Marsan
- 27 Philippe EYRAUD, Mont de Marsan Agglomération
- 28 Christophe MOREL, SDIS du Tarn
- 29 Sébastien SAUNIER, Ville de Mions
- 30 Hervé GROS, Ville de Pertuis
- 31 Wilfried GUERIN, Ville de Moissy-Cramayel
- 32 Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint Martin d'Uriage
- 33 Lauriane MOUNIER-FARAUT, Association des Maires de Haute-Savoie
- 34 Armand STEIGER, Ville de Savigny sur Orge
- 35 Stéphane CLERCQ, Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
- 36 Pierre JARRET, Ligue de l'enseignement- Fédération de l'Aisne
- 37 Olivier MORIN, Ville de Bergerac
- 38 David RONGEAT, AMUE
- 39 Lenny CARTIER, Somme Numérique
- 40 François RAYNAUD, Ville d'Arles
- 41 François RAYNAUD, Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue
- 42 Athénée ROUBIN, Syndicat Mixte Numérian

- 43 Berthaud GARCON, Ville de Deshaies
- 44 Gilles DELAMARCHE, GIP Territoires Numériques BFC
- 45 Sylvain DEFROMONT, Centre de Gestion du Nord
- 46 Alexandre GIDON, AGEDI
- 47 Philippe PAGET, Conseil Départemental de l'Isère
- 48 Béatrice ROUX, Communauté de Communes de Petite Camargue
- 49 Laurent DILAIN, Ville de Clichy-sous-Bois
- 50 Frédéric CAPOUILLEZ, Ville de Saint-Médard-en-Jalles
- 51 Cédric MICHEL, Département des Hautes-Alpes
- 52 Jérôme DAPOT, Grand Narbonne
- 53 Pascal LICATA, Communauté d'Agglomération de Forbach
- 54 Jean-Marc LANDES, GIP SILPC
- 55 Alphonse PEREZ, CCAS Agde
- 56 Annie DELARUE, Manche Numérique
- 57 H. FILLIERE, Conseil Départemental de Lozère
- 58 Matthieu PIAUMIER, Libriciel Scop
- 59 Thierry BENITA, ATREAL
- 60 Tom-Brian GARCIA, APITECH
- 61 Joël SPITALIER, Advanced Prologue Innovation
- 62 Clément OUDOT, PLOSS RA
- 63 Philippe HEMMEL, La Mouette
- 64 Daniel COISSARD, Individuel
- 65 Guillaume DELAPLANCHE, individuel
- 66 Christophe DUBREUIL, Individuel
- 67 François ELIE, Individuel
- 68 Hervé GROS, Individuel
- 69 Pierre JARRET, individuel
- 70 Céline COLLET-DUFAYS, individuel
- 71 Pascal KUCZYNSKI, Individuel
- 72 Jean-François MORFIN, Individuel
- 73 Jean PEYRATOUT, Individuel
- 74 Béatrice PRADILLON, Individuel
- 75 Christophe CAZIN, Individuel
- 76 Patrick SYLVESTRE, Individuel
- 77 Philippe ALLART, Individuel
- 78 Vincent KOBER, individuel
- 79 Alexis BESSON, individuel
- 80 Alexandre GRENIER, Individuel

ANNEXE 1 bis : Liste des membres représentés

- 1 Association pour l'informatisation des Communes de la Région d'Issoire, pouvoir en blanc remis à Gilles DELAMARCHE, GIP Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté
- 2 CCAS de Perpignan, pouvoir en blanc remis à Alphonse PEREZ, CCAS d'Agde
- 3 Centre de Gestion de Mayenne, pouvoir en blanc remis à François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

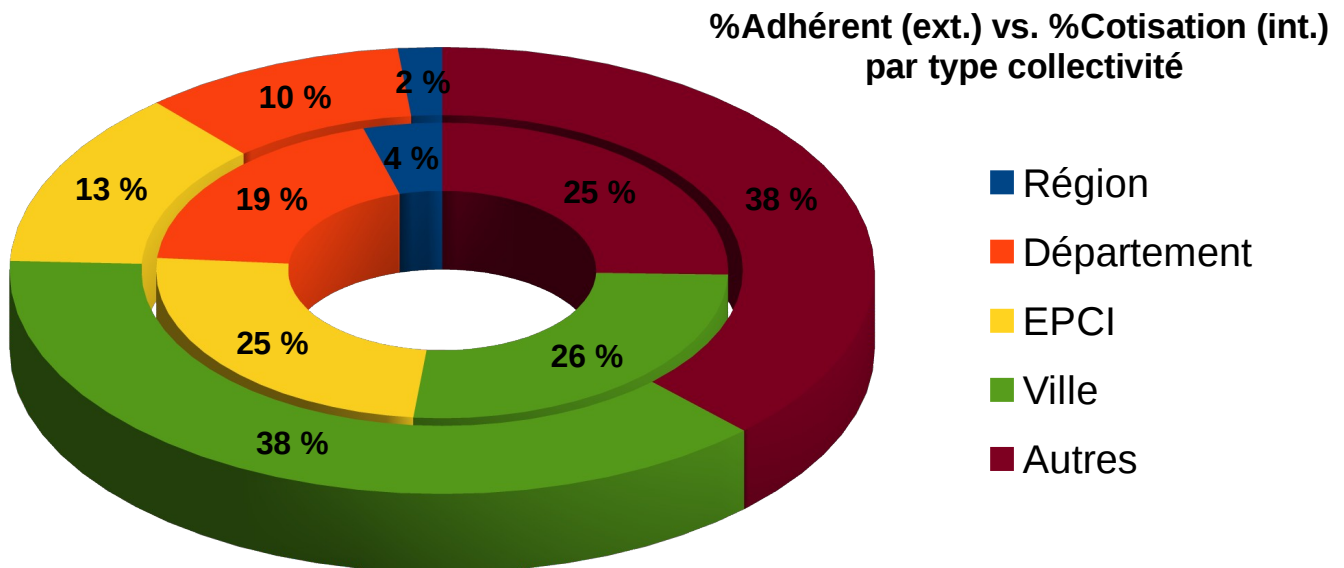
- 4 Communauté de Communes du Warndt, pouvoir en blanc remis à Pascal LICATA, Communauté d'Agglomération de Forbach
- 5 Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, pouvoir en blanc remis à Pascal LICATA, Communauté d'Agglomération de Forbach
- 6 Communauté d'Agglomération SICOVAL, donne pouvoir à Christelle GRENIER, Valence Romans Agglomération
- 7 Conseil Départemental de l'Orne, pouvoir en blanc remis à Stéphane CLERCQ, Conseil départemental des Pyrénées Orientales
- 8 Communauté d'Agglo du Niortais, pouvoir en blanc remis à Christelle GRENIER, Valence Romans Agglomération
- 9 Conseil Régional de Bretagne, pouvoir en blanc remis à François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 10 Ville d'Eybens, pouvoir en blanc remis à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint-Martin d'Uriage
- 11 Ville de Béziers, donne pouvoir en blanc à Laurent DILAIN, Ville de Clichy-sous-Bois
- 12 Métropole Nice Côte d'Azur, donne pouvoir à François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 13 Conseil Régional de la Réunion, pouvoir en blanc remis à François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 14 Ville de Saint Laurent Blangy, donne pouvoir en blanc remis à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint-Martin d'Uriage
- 15 Ville de Caubiac, pouvoir en blanc remis à Sylvain DEFROMONT, Centre de Gestion du Nord
- 16 Ville de Chenecey Buillon, pouvoir en blanc remis à Sylvain DEFROMONT, Centre de Gestion du Nord
- 17 Ville de Le Grès , pouvoir en blanc remis à Sylvain DEFROMONT, Centre de Gestion du Nord
- 18 Ville de Castiglione, pouvoir en blanc remis à François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 19 Ville de Romagnat donne pouvoir en blanc remis à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint-Martin d'Uriage
- 20 Ville de Saint Germain Lembron, donne pouvoir en blanc remis à Claudine CHASSAGNE, Ville de Saint-Martin d'Uriage
- 21 SDIS du Jura, pouvoir en blanc remis à Christophe MOREL, SDIS du Tarn
- 22 Gironde Numérique, donne pouvoir à Sylvain DEFROMONT, Centre de Gestion du Nord
- 23 Ville de Dauméraucourt, pouvoir en blanc remis à Sylvain DEFROMONT, Centre de Gestion du Nord
- 24 Ville de Cilaos, pouvoir en blanc remis à Bertrand GARCON, Ville de Deshaies
- 25 Syndicat d'Assainissement du Val d'Azergues, pouvoir en blanc remis à, Alexandre GIDON, Syndicat AGEDI
- 26 Syndicat Forestier Diebling, pouvoir en blanc remis à Alexandre GIDON, Syndicat AGEDI
- 27 Grand Périgueux, pouvoir en blanc remis à Christelle GRENIER, Valence Romans Agglo
- 28 La COVE, donne pouvoir à Hervé GROS, Ville de Pertuis
- 29 Ville de Chenôve, pouvoir en blanc remis à Wilfried GUERIN, Ville de Moissy Cramayel
- 30 Info Com Services, pouvoir en blanc remis à Matthieu PIAUMIER, Libriciel Scop
- 31 Bordeaux Métropole, pouvoir en blanc remis à Djelali HEDJERASSI, Eurométropole de Strasbourg
- 32 Conseil Départemental de Saône et Loire, pouvoir en blanc remis à Marie-France MICHEL, Centre de Gestion de l'Isère
- 33 Agence Française Informatique, pouvoir en blanc remis à Matthieu PIAUMIER, Libriciel Scop
- 34 EducOOo, donne pouvoir à Pascal KUCZYNSKI, individu
- 35 Louis COSTEPLANE, donne pouvoir à Philippe ALLART, individu
- 36 GUIGUE Charlotte, donne pouvoir à Pascal KUCZYNSKI, individu
- 37 Fabio PASQUALINI, pouvoir en blanc remis à Philippe ALLART, individu
- 38 Harrag KOUTCHOUK, pouvoir remis à Jean PEYRATOUT, individu
- 39 Isabelle VERGELY, pouvoir en blanc remis à Patrick Sylvestre, individu
- 40 Centre de Gestion du Rhône, pouvoir en blanc remis à Marie-France MICHEL, Centre de Gestion de l'Isère
- 41 Ville de Saint Pourçain sur Sioule, pouvoir remis en blanc à Swann RECHOU, Ville de Canéjan
- 42 Communauté de Communes Sauer Pechelbronn, pouvoir en blanc remis à Béatrice ROUX, Communauté de Communes Petite Camargue
- 43 Ville de Noves, pouvoir en blanc remis à Sébastien SAUNIER, Ville de Mions
- 44 Ville de Loupershouse, pouvoir en blanc remis à Sébastien SAUNIER, Ville de Mions

- 45 Ville de Bellegarde, pouvoir en blanc remis à Sébastien SAUNIER, Ville de Mions
- 46 Ville de Saint Hilaire-du-Harcouet, pouvoir en blanc remis à Sébastien SAUNIER, Ville de Mions

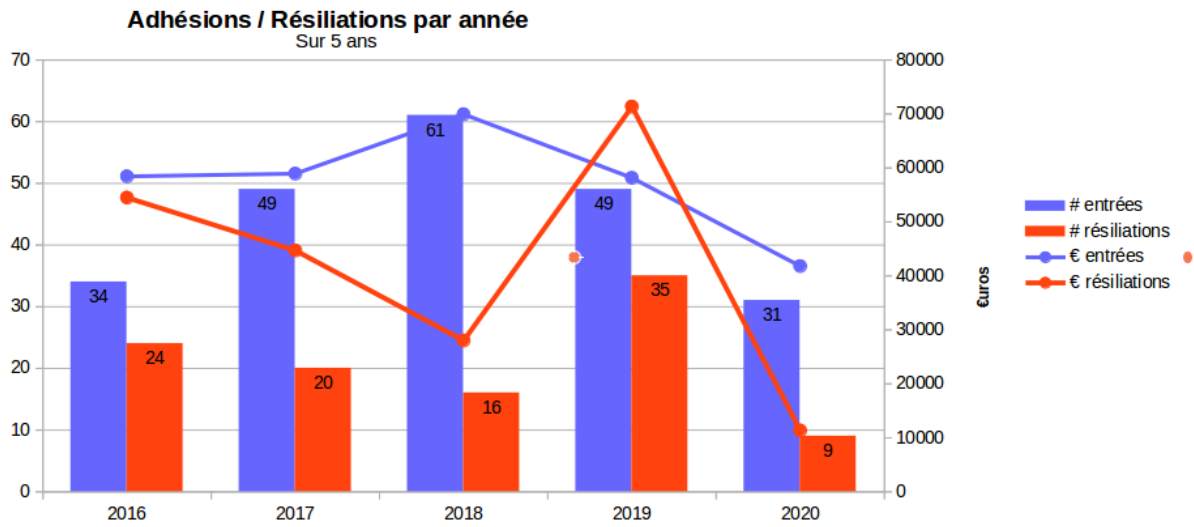
ANNEXE 1 ter : Liste des correspondants invités

- | | | | |
|---|--|---|--------------------------|
| 1 | Vincent LAMBERT, Cabinet comptable LAMBERT | 2 | Florence GABRIEL, KPMG |
| 3 | Yves CHENY, Empreinte Digitale | 4 | Laetitia BOYER, ADULLACT |
| 5 | Jean-Philippe PORCHEROT, ATOL CD | | |

ANNEXE 2 : Graphique de présentation des adhérents vs. cotisations par type de collectivités



ANNEXE 3: État des lieux des adhésions/ résiliations par année



ANNEXE 4: Compte de résultat 2020

COMPTE DE RÉSULTAT

ADULLACT

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	780 165,00	755 123,00
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	260,00	6 300,00
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	10 435,00	15 784,75
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	288,22	4,27
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	791 148,22	777 212,02
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	232 619,98	324 841,34
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	12 793,28	14 147,00
Salaires et traitements	338 806,63	296 866,92
Charges sociales	118 121,62	112 223,64
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 937,29	6 366,05
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	491,03	374,72
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	707 769,83	754 819,67
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	83 378,39	22 392,35
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 725,29	1 507,38
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 725,29	1 507,38

COMPTE DE RÉSULTAT

ADULLACT

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	1 725,29	1 507,38
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	817,00	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	817,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		5 950,93
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		5 950,93
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	817,00	-5 950,93
Impôt sur les bénéfices	316,00	238,00
TOTAL DES PRODUITS	793 690,51	778 719,40
TOTAL DES CHARGES	708 085,83	761 008,60
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	85 604,68	17 710,80

* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) *Dont produits afférents à des exercices antérieurs*

(2) *Dont charges afférentes à des exercices antérieurs*

(3) *Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de*

21 484,45

110 154,45

8 17,00

20 667,45

8 17,00

-5 950,93

ANNEXE 5: Bilan 2020

BILAN ACTIF

ADULLACT

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outill.				
Autres immobilisations corporelles	67 410,98	52 133,04	15 277,94	15 046,97
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.	30,60		30,60	30,60
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 410,00		4 410,00	4 410,00
TOTAL (I)	71 851,58	52 133,04	19 718,54	19 487,57
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients, usagers et comptes rattachés	38 200,00		38 200,00	69 768,00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	464,75		464,75	2 946,23
Valeurs mobilières de placement	417 461,29		417 461,29	467 348,87
Disponibilités	365 519,53		365 519,53	172 830,33
Charges constatées d'avance (3)	8 630,42		8 630,42	6 991,58
TOTAL (III)	830 275,99		830 275,99	719 885,01
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	902 127,57	52 133,04	849 994,53	739 372,58

BILAN PASSIF

ADULLACT

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	599 650,63	581 939,83
Excédent ou déficit de l'exercice	85 604,68	17 710,80
<i>Situation nette</i>	685 255,31	599 650,63
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	685 255,31	599 650,63
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (III)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 195,26	66 679,21
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	110 718,76	73 027,74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Redevables créditeurs		
Autres dettes	825,20	15,00
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	164 739,22	139 721,95
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	849 994,53	739 372,58

(1) Dont à plus d'un an

ANNEXE 6: Budget prévisionnel 2021

Budget Prévisionnel	2021												TOTAL
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
Dépenses	76 638	43 543	64 442	46 288	70 168	108 940	54 077	49 577	64 129	54 832	43 832	112 948	789 413
Achat													
Matériels	1 500		0	1 500	0	0	1 500	0	0	1 500	0	0	6 000
Divers (fournitures, certificats, etc.)	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	500	6 000
Locaux													0
Loyer Montpellier	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	24 000
Charges Montpellier	872	872	872	872	872	872	872	872	872	872	872	872	10 468
Informatiques interne	0	0	420	0	0	770	0	0	420	0	0	420	2 030
P et T													0
Affranchissement	20	20	20	20	20	850	20	20	20	20	20	20	1 070
Téléphones	108	108	108	108	108	108	108	108	108	108	108	108	1 296
Connexion internet	549	549	549	549	549	549	549	549	549	549	549	549	6 588
Frais de déplacement													0
Loyers véhicules	440	440	440	440	440	10 573	729	729	729	729	729	729	17 147
Entretien véhicules hors contrat	44	44	44	44	44	44	44	44	44	44	44	44	528
Frais de déplacement, missions, réception	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	12 000
Frais de personnel													0
Développeurs													0
Equipe technique	10 843	10 843	10 843	10 843	10 843	10 843	10 843	10 843	10 843	10 843	10 843	10 843	130 111
Stagiaires				500	500	500	500	500	500				3 000
Direction - Administration													0
Equipe administrative	12 137	12 137	12 137	12 137	12 137	12 137	12 137	12 137	12 137	12 137	12 137	12 137	145 649
Primes / Primes de vacances													28 308
Charges salariales / patronales	0	0	6 662	0	12 000	4 609	0	0	2 832	0	0	2 204	28 308
Charges salariales / patronales													150 464
PEE	11 260	11 260	14 525	11 505	17 385	13 764	11 505	11 505	12 893	11 260	11 260	12 340	150 464
AMETRA													7 000
AMETRA	1 225	0	0	0	0	4 000	0	0	0	0	0	3 000	7 000
Tickets restaurant													1 225
Tickets restaurant	0	0	1 736	0	0	1 736	0	0	1 736	0	0	1 736	6 943
Assurances													0
AMAC	868	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	868
VAM	1 502	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 502
Sous-traitance / Honoraires													0
Expert comptable	0	0	2 875	0	0	2 875	0	0	2 875	0	0	2 875	11 500
Commissaire aux Comptes	0	0	0	0	0	0	0	0	2 860	0	0	2 860	5 720
Maintenance forge	0	0	240	0	0	240	0	0	240	0	0	240	960
Hébergements	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	2 383	28 596
Maintenance atexo	0	0	5 701	0	0	5 701	0	0	5 701	0	0	5 701	22 804
Convention SCOP libriciel	0	0	0	0	0	20 000	0	0	0	0	0	35 000	55 000
Convention API (asalae)	0	0	0	0	0	6 000	0	0	0	0	0	6 500	12 500
DirectMairie (maintenance+évolutions)					4 000					4 000			8 000
D&N (maintenance+évolutions)	350	350	350	350	350	4 350	350	350	350	350	350	350	8 200
Démarches Simplifiées	20 500	500	500	500	500	500	8 500	500	500	500	500	500	34 000
Nouveaux Services					4 000			5 000		4 500		6 500	20 000
Honoraires ss-traitance divers	0	0	0	500	0	500	0	0	0	0	0	1 000	2 000
Provisions													0
Provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements													3 000
Amortissements	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	3 000
Communication													0
Supports de communication	0	0	0	0	0	500	0	0	0	1 000	0	0	1 500
Congrès - AG	0	0	0	0	0	500	0	0	0	0	0	0	500
Formations													9 500
Formations	8 000	0	0	0	0	0	0	0	1 500	0	0	0	9 500
Autres dépenses													3 435
Autres dépenses	286	286	286	286	286	286	286	286	286	286	286	286	3 435
Recettes													
Recettes	165 549	98 515	54 783	102 083	65 551	52 948	56 571	23 296	55 677	49 662	24 537	40 241	789 413
Cotisations													776 590
Cotisations	164 725	98 025	54 510	101 575	65 225	52 685	56 290	23 180	55 400	49 415	24 415	31 145	776 590
Pondération nouveaux / sortants													3 883
Pondération nouveaux / sortants	824	490	273	508	326	263	281	116	277	247	122	156	3 883
Financement formation													0
Financement formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Convention AP													8 940
Convention AP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 940	8 940
AG/Congrès													0
AG/Congrès	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loyer sous-location													0
Loyer sous-location	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
RÉSULTAT	+88 911	+54 972	-9 659	+55 795	-4 617	-55 992	+2 495	-26 281	-8 452	-5 170	-19 295	-72 708	+0